



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Les gestionnaires : entre l'arbre et l'écorce

Longueuil, le 14 octobre 2015 – Depuis l'entrée en vigueur de la Loi 10, les gestionnaires mettent en place la réorganisation demandée tout en tenant à bout de bras le réseau de la santé et des services sociaux. Ils supportent leurs équipes et veillent au maintien des soins et services auprès de la population. Toutefois, au quotidien, bon nombre de gestionnaires vivent de l'insécurité, souffrent du manque d'informations et subissent une grande pression.

« Depuis des semaines, les gestionnaires sont pris entre l'arbre et l'écorce. D'un côté, ils doivent mettre en place les nouvelles structures, s'adapter aux responsabilités qu'on leur confie, être supportant auprès de leurs équipes, et assurer le maintien de la qualité et de l'accessibilité des soins et services. De l'autre côté, ils vivent beaucoup d'insécurité et d'instabilité en lien avec leur propre situation professionnelle. Ils sont souvent laissés pour compte avec bien peu d'informations » déclare Yves Bolduc, président-directeur général de l'AGESSS. « Que ce soit les gestionnaires des secteurs administratifs ou ceux des secteurs cliniques, ils sont contraints d'appliquer sur des postes sans connaître ni le lieu de travail, ni la classe salariale, ni le détail des responsabilités. On demande aux gestionnaires de participer à un processus de dotation de postes alors qu'ils n'ont pas les informations nécessaires pour prendre une décision éclairée. Ils ne sont pas en mesure d'évaluer l'impact que cela pourrait avoir sur leur vie personnelle et professionnelle » mentionne monsieur Bolduc.

Alors que la réorganisation des secteurs cliniques devrait se compléter au courant de l'automne 2015, le MSSS a précisé dans son bulletin « Au fil de la réorganisation » que les classes salariales des emplois de cadres intermédiaires cliniques ne seraient connues que « vers le 30 septembre 2016 », soit près d'un an suivant la réorganisation. « Est-ce que vous connaissez quelqu'un qui accepterait de postuler sur un emploi sans connaître le salaire et à qui on dirait d'attendre un an après sa date d'entrée en fonction pour avoir cette information? » questionne monsieur Bolduc.

Plusieurs membres de l'Association nous mentionnent craindre d'exprimer leur insécurité, leur opinion ou les difficultés qu'ils rencontrent au quotidien dans le cadre de cette réorganisation de peur d'être exclus, de perdre leur emploi ou de ne pas être replacés. « Les gestionnaires sont une cible de prédilection pour toutes les critiques concernant le réseau de la santé et des services sociaux. On souligne rarement leurs bons coups, mais

on ne se gêne pas pour les rendre responsables de tous les maux du réseau. Or, ce sont des femmes et des hommes de cœur qui sont dédiés et qui mettent tout en œuvre pour offrir à la population des soins et des services de qualité » rappelle monsieur Bolduc qui ajoute « Pour être capable de bien faire leur travail, il faut leur donner les moyens nécessaires pour y arriver ».

Lors du dépôt de son plan d'action en santé mentale, le ministre Barrette a insisté sur l'importance de la reddition de comptes de la part des gestionnaires et du devoir d'agir avec transparence. « Le ministre Barrette devrait prêcher par l'exemple et mieux supporter les gestionnaires dans cette réorganisation au lieu d'alourdir sans fin leur fardeau et de les laisser dans l'incertitude face à leurs conditions de travail et d'exercice » souligne monsieur Bolduc.

Alors que les moyens de pression des syndiqués planent sur le réseau de la santé et des services sociaux, on s'attend toujours à ce que ce soit les gestionnaires qui pallient aux impacts de ces moyens de pression. « Il y a une limite à ce qu'on peut exiger des gestionnaires. À l'impossible, nul n'est tenu. Du respect et de la considération face aux conditions de travail et d'exercice des gestionnaires sont attendus de la part du ministre » a conclu monsieur Bolduc.

L'AGESSS représente, fait la promotion et défend les intérêts et les droits de ses près de 7000 membres, gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de ses 1000 membres retraités. Créée en 1970, elle contribue au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion.

- 30 -

Pour information :

Valérie Pepin
Conseillère en ressources humaines et
aux communications
AGESSS
Tél. : 450 651-6000, 2044
vpepin@agesss.qc.ca

Source :

Yves Bolduc
Président-directeur général
AGESSS
Tél. : 450 651-6000, 2022
direction@agesss.qc.ca